

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

DÉCEMBRE

2009

n° 11



www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr

*Le Maire et le
Conseil municipal
vous souhaitent
d'excellentes fêtes
de fin d'années*

Accessibilité :

partout et pour tous !

La circulation et l'accès aux espaces publics pour tous sont des droits légitimes inscrits dans la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances. La Ville de Bouaye agit pour permettre l'accessibilité des bâtiments communaux et soutient toutes les initiatives locales participant à l'intégration de nos concitoyens en situation de handicap.

Des bâtiments accessibles

Sans attendre le diagnostic accessibilité qui sera lancé en début d'année 2010 sur l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public, la Ville de Bouaye réalise des aménagements aux abords des bâtiments existants pour faciliter l'accès aux services à toutes les personnes à mobilité réduite. Ainsi, une rampe d'accès avec un garde-corps vient d'être installée devant la maison de la santé, place du marché. De

même, les marches de l'entrée du bâtiment situé 1 rue de Nantes (siège de l'association Dans mon armoire) sont complétées par une rampe permettant aux personnes en fauteuils roulants et aux mamans avec poussettes d'y accéder sans entrave. Bien évidemment, l'ensemble des cinq salles du futur ensemble sportif de Bellestre sera accessible (notamment la salle de tennis de table et tir à l'arc autrefois situés à l'étage sans ascenseur). Par

ailleurs, l'accessibilité à l'emploi étant une condition d'insertion, le Conseil municipal a voté une « clause d'insertion » dans les marchés publics du projet d'ensemble sportif de Bellestre. Cette clause prévoit l'accès à l'emploi pour les publics en parcours d'insertion professionnelle dont les personnes en situation de handicap.

suite >>>

Un trottoir adapté permet à tous d'accéder aux services de la place du marché.



Une rampe d'accès va compléter les marches de l'entrée du local situé 1 rue de Nantes.

»» Une commission extra municipale

Initiée lors du mandat précédent par Nicole Coudert, la commission extra municipale « accessibilité » se réunit deux fois par an sous la présidence du Maire et de Marie-Bernadette Boureau, adjointe. Composée d'élus, de représentants de diverses associations et de Boscéens mobilisés pour améliorer la situation, elle traite les questions liées au handicap et à l'accessibilité sur le territoire communal. Sur proposition d'un participant à cette commission, le Conseil municipal a voté en mars dernier, l'institution d'un abattement de 10 % sur la valeur locative de l'habitation des personnes handicapées ou invalides. Chaque personne concernée doit en faire la demande auprès des services fiscaux. C'est au quotidien que l'accessibilité de tous doit être prise en compte. Ainsi, la communication municipale, la pratique sportive et l'accès à la bibliothèque ont intégré cette préoccupation.

www.mairie-bouaye.fr : un site accessible

Le nouveau site Internet de la ville de Bouaye a été réalisé en respectant la norme internationale w3c, c'est-à-dire que sa conception, son organisation et sa réalisation technique permettent à toute personne atteinte d'un handicap visuel de consulter l'intégralité du site par l'intermédiaire de son logiciel. En effet, des logiciels spécifiques permettent aux personnes atteintes d'un handicap visuel de traduire,



Le site Internet de la ville est consultable par les non-voyants et malvoyants.

d'interpréter le contenu d'un site Internet qui respecte les normes du w3c. Tel est le cas du site de Bouaye. De la même manière qu'un lieu public doit être accessible à tous, un support d'information comme le site Internet de la Ville doit pouvoir être consulté par tous les citoyens.

Malvoyant et lecteur à la bibliothèque

La bibliothèque municipale est équipée d'un système audiophone. Cet appareil destiné aux personnes malvoyantes leur permet de garder le plaisir de lire. Ce système de lecture, développé par l'association des donateurs de voix, permet d'écouter plus de 5 000 ouvrages, enregistrés par des voix bénévoles. Baptisé « Victor », l'appareil est mis à disposition des lecteurs de la bibliothèque municipale. Un autre appareil a été donné par la ville à la résidence Bel Air.

Sport pour tous

Une journée handisport est organisée à Bouaye chaque mois de mai par le CBSR et plusieurs clubs sportifs pour sensibiliser la population à la question du handicap et pour inciter les personnes invalides

à sortir de chez elles. Cette année, le Herbauges Athlétic Club vient d'ouvrir une section handisport (voir en page 7). Après une mise en relation par la municipalité qui a fourni des gilets de sécurité aux participants, l'association *La Randonnée Boscéenne* marche régulièrement avec les résidents du foyer *Les Machaons*. De plus, l'accès des personnes à mobilité réduite au minibus municipal va être facilité avec son remplacement par un véhicule équipé pour accueillir un fauteuil roulant. Celui-ci devrait être livré courant 2010. Prise en compte des critères d'accessibilité dans la conception de chaque nouveau bâtiment, accès à l'information, intégration à la vie culturelle et sportive sont autant de moyens pour permettre à tous progressivement de mieux vivre ensemble ●



La journée handisport et la course du CBSR sensibilisent les Boscéens à la question du handicap.

Chaque Boscéen doit se mobiliser

Si la Ville se doit d'être exemplaire en matière d'accessibilité, chacun d'entre nous peut aussi par son comportement, favoriser ou perturber le déplacement de nos concitoyens dont la mobilité est réduite. Aujourd'hui, nous constatons trop souvent des véhicules stationnés sur les trottoirs obligeant les personnes valides à marcher sur la chaussée et empêchant toute circulation des personnes en fauteuil. Ces situations d'incivilité sont soulignées par Dominique Charles, membre de la commission accessibilité : « La vie en société est régie par des règles, elles sont là pour nous permettre de vivre en bonne intelligence tous ensemble, mais aussi nous apporter un réel confort auquel nous avons tous droit. Par exemple, est-ce que celui qui laisse son chien faire ses besoins sur le trottoir pense aux personnes en fauteuil roulant qui touchent aux roues avec leurs mains ? ». Pour une commune plus solidaire, les incivilités qui empêchent ou insécurisent la mobilité de tous doivent être combattues au quotidien par tous les Boscéens. Les personnes à mobilité réduite comptent sur nous.



Le stationnement sur les trottoirs empêche la circulation des piétons.



Une voirie et des transports accessibles

Dans ses compétences voirie et transport, Nantes Métropole est engagée dans une politique offensive en matière d'accessibilité.

Du diagnostic aux travaux concrets

Compétente en matière de voirie, la Communauté Urbaine a établi un diagnostic de l'accessibilité sur la commune de Bouaye en 2007. Ce travail a permis, en proposant un schéma de déplacement, de définir un périmètre d'aménagement *Personnes à Mobilité Réduite* (PMR) dans le centre de Bouaye. Ce cheminement intègre les principales artères du bourg desservant les lieux et services publics dans un périmètre cohérent : de la rue de Nantes, à la rue du Stade, en passant par la place des Echoppes et la rue de l'Ancienne Eglise. Autour de cette colonne vertébrale, des ramifications s'étendent vers l'école Maryse Bastié, la gare SNCF et la place du Pâtis où se situe le bureau de poste.

L'état des lieux de ce périmètre distingue trois types de voies :

- les voies dites accessibles,
- celles pour lesquelles l'accessibilité est à compléter ou à améliorer,
- celles à usage difficile.

C'est à partir de cette situation que les priorités d'intervention sont

définies chaque année. Un budget est dédié pour la réalisation de travaux en faveur de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. En 2008 et 2009, 39 000 € ont été investis par le pôle sud-ouest de Nantes Métropole sur la commune. Ainsi, il a été décidé, en concertation avec les élus

boscéens, de traiter la rue des Epinettes pour favoriser l'accès aux salles municipales (retraitement complet du trottoir entre la place Vinet et la rue de Nantes, déplacement d'une borne incendie mal située), ainsi que l'accès par la place du marché à la rue de la gare (création de surbaissés au niveau du trottoir) pour se rendre vers les services qui s'y trouvent. Par ailleurs, les travaux actuels de sécurisation de la rue de Nantes intègrent la création de quais compatibles avec l'accessibilité aux arrêts de bus de la ligne 88. Le surbaissement du trottoir (coté pharmacie) et la pose de bandes podotactiles* faciliteront les déplacements des personnes handicapées.

Des transports pour tous

Depuis plusieurs années, Nantes Métropole et la Semitan mènent une politique d'adaptation du parc des bus. Aujourd'hui, si 100 % des tramways et des busways sont accessibles, seulement 88 % des lignes de bus de la Semitan le sont totalement. 76,5 % du parc bus est équipé de plancher bas et 69 % est équipé de palettes rétractables. Ces chiffres montrent le travail accompli et les efforts à



Accès aménagé = déplacement facilité.

poursuivre. Le 23 octobre dernier, le Conseil communautaire a adopté le schéma directeur d'accessibilité des transports collectifs afin qu'à l'horizon 2015, chaque personne en situation de handicap ou de mobilité réduite, puisse circuler librement avec les transports en commun ●

Des droits et des chances pour tous



Il ne suffit pas qu'une loi soit promulguée pour garantir l'égalité des droits et des chances pour tous, c'est ensuite aux élus responsables de donner corps à ce cadre législatif. Ainsi nous prenons, avec Nantes Métropole, toute notre part dans les mesures d'accessibilité : dans chaque aménagement et construction où la commune est engagée, nous y veillons. De petites améliorations peuvent rendre la vie plus facile pour les personnes à mobilité réduite : un trottoir aménagé, une borne d'incendie déplacée, des rampes installées facilitent les déplacements et l'insertion devient possible. A un moment ou un autre nous pouvons tous être une personne à mobilité réduite : un parent avec une poussette, un jeune à la jambe cassée, une personne âgée donc moins agile. **Chacun doit donc se sentir concerné par cette nouvelle exigence d'accessibilité.** Nous pouvons tous y contribuer : penser à retirer les poubelles qui gênent les déplacements, ramasser les excréments de son chien, ne pas stationner sur les trottoirs, réduire sa vitesse automobile...

Ce mois de décembre sera aussi l'occasion d'affirmer notre solidarité lors des moments de partage que sont le Téléthon et la fête de Noël.

La municipalité soutient les bénévoles qui donnent de leur temps pour le Téléthon, devenu, au fil des ans, un moment privilégié pour contribuer à soutenir la recherche et permettre de meilleurs traitements.

Un Noël placé sous le signe de la solidarité, de la disponibilité et de la responsabilité, c'est l'assurance d'un Noël plus serein, moins angoissant pour les plus fragiles, c'est surtout un Noël plus joyeux. C'est ce que l'équipe municipale espère pour chacun d'entre vous, souhaitant y contribuer pour sa part à travers la réalisation de ses engagements ●

Marie-Bernadette BOUREAU

Adjointe aux aînés, aux solidarités et à la prévention

Nicole CHOTARD

Adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'enseignement

Une Place en hommage à François Guilbaudeau

Samedi 7 novembre, à l'occasion de la Sainte-Barbe, la place située sur la rue de l'ancienne église, a été inaugurée par la municipalité. Elle porte désormais le nom de François Guilbaudeau, initiateur de la subdivision de sapeurs-pompiers de Bouaye, créée en 1923. Cette plaque dévoilée par les petits fils de cet ancien Maire de Bouaye (1935 à 1947) rend hommage à une figure de la commune ●



Conférence sur le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique et les enjeux du sommet de Copenhague seront au cœur de la conférence qui se déroulera au Cabanon (maison des jeunes), le vendredi 11 décembre, à 20h. Un intervenant de l'association *Grain de Pollen* fera l'état des lieux des problèmes énergétiques mondiaux et de leurs conséquences. Puis, il fera un point sur la consommation énergétique française et sur l'état du parc immobilier. Enfin, il présentera les solutions existantes pour réduire l'impact écologique de nos habitations ●

Rencontres et dédicaces d'auteurs de BD

Le festival de Bande Dessinée organisée à la bibliothèque municipale se poursuit jusqu'au 19 décembre. Quatre auteurs de BD sont invités. **Judi 3 décembre**, Farid Boudjellal sera présent à la bibliothèque municipale de Bouaye pour une **rencontre-dédicace** de son album *Juif Arabe*, de 17h à 19h. **Vendredi 4 décembre**, Frédéric Coicault (*Bienvenue chez les Ch'tis*), Jean-Marie Michaud (*La saison de la coulœuvre*) et Hervé Tanquerelle (*La communauté*) seront en **dédicaces** à partir de 16h. A 18h, une **discussion** avec ces trois auteurs sera animée par Georges Merel de la librairie Aladin de Nantes.

Entrée libre. Tél. 02 40 32 63 03 ●

Les échos du conseil

Zoom sur des délibérations du Conseil municipal du 16 novembre 2009. Vous pouvez retrouver les Conseils municipaux en vidéo sur le site Internet de la ville www.mairie-bouaye.fr

Ensemble sportif de Bellestre : feu vert pour la signature des marchés

Le nouveau plan de financement prévisionnel de l'ensemble sportif de Bellestre a été présenté au conseil municipal. Celui-ci ramène les dépenses de l'opération prévues initialement de 13 000 000 € à 11 193 935 €

en raison des économies proposées et des réponses des entreprises à l'appel d'offres. Le montant des subventions obtenues (3 456 000 €) a permis au Maire de proposer au conseil municipal de réaliser la tranche ferme et les deux tranches conditionnelles (vestiaires extérieurs et aména-

L'hôtel de ville en rénovation

Depuis le 9 novembre, un grand échafaudage habille l'hôtel de ville. Un chantier de réfection totale des façades et de la toiture de l'hôtel de ville a commencé. Il va se dérouler en deux tranches :

- La première concernera la façade Sud (côté parc) et le pignon Ouest, jusqu'en février 2010.
- La seconde concernera la façade Nord (côté route de Pornic) et le pignon Est, jusqu'en mai-juin 2010.

Acquise par la commune en 1975, la propriété du Grand Moulin a été transformée

en hôtel de Ville. Cet édifice public, élément du patrimoine historique de Bouaye, avait besoin d'une remise en état. Ainsi, toute la charpente et l'isolation vont être refaites, la toiture en ardoise va être remplacée. De plus, des travaux de maçonnerie permettront de restaurer la balustrade, les façades seront ravalées et les fenêtres changées pour réaliser des économies d'énergie. Cette opération dont le coût est de 171349€ est subventionnée par l'État (37175€) et par le Conseil Général (30385€). Pour permettre la continuité du travail sans risque d'ac-

Protection des berges : les pié



Claude Guitteny, Jean-Paul Guilbaud, et Joël Richer, accompagnés par Freddy Hervochon, adjoint à l'environnement, luttent contre la prolifération des nuisibles aquatiques.

Chaque année, ils luttent au quotidien contre la prolifération des rongeurs nuisibles. « Ils », ce sont les piégeurs de ragondins. Actuellement, trois piégeurs interviennent sur la commune de Bouaye. Equipés de cages, d'un fusil et de quelques carottes, choux ou autres friandises appréciées des rongeurs, ils relèvent, tous les matins avant 10h, les 18 cages soigneusement installées au bord des rives du lac et font le compte des prises de la veille.

Ainsi, ils régulent la présence de ces nuisibles sur les rives du lac de Grand Lieu. Sur la commune, 733 prises (ragondins, plus quelques rats musqués) ont été enregistrées lors du dernier comptage de 2009.

Une mission d'intérêt général

Ces rongeurs de la catégorie des myocastors importés d'Amérique du Sud se reproduisent à une vitesse impressionnante : en un an, un couple engendre 16 nouveaux individus. Cette prolifération doit impérativement être régulée : en creusant leur terrier, ces rongeurs contribuent à l'effondrement des berges du lac, déstabilisant l'écosystème local. De plus, ils sont porteurs de maladies graves. C'est pourquoi leur capture est une mission d'intérêt général. La ville de Bouaye soutient financièrement cette campagne de lutte contre les nuisibles aquatiques en cotisant à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 44). Enfin, un local installé au sein du bâtiment de la

Groupe minoritaire

Le complexe de Bellestre est enfin une réalité

L'appel d'offre vient d'être approuvé par le conseil municipal avec une baisse de 25 % du coût prévisionnel des travaux ce qui permet de réaliser l'ensemble du programme voté en juin 2009. Ce projet d'avenir pour tous les boscéens, nous l'avons toujours soutenu dans sa globalité. Et pourtant fin 2008, suite à l'audit et la prospective financière 2009-2013 du cabinet KPMG, la majorité municipale paniquait en feignant de découvrir que la commune serait dans une impasse budgétaire dès 2013 si aucune recette supplémentaire venait abonder le budget. Il s'en suivait des scénarios régressifs: suppression salle de pétanque, mise en tranche conditionnelle de la salle de gymnastique ou de la salle des arts martiaux et en option notamment les vestiaires extérieurs. En juin 2009, le dossier est enfin repris et présenté au conseil municipal avec en tranche ferme les 5 salles et en conditionnelle les vestiaires et des aménagements extérieurs. Nous avons approuvé ce projet avec deux réserves : réaliser les vestiaires extérieures et connaître la prospective financière jusqu'à la fin du mandat. Nous avons toujours douté de la façon dont l'équipe majoritaire comptait gérer le remboursement d'un emprunt d'environ 7.5 million d'€ sans prévoir de nouvelles recettes. L'augmentation conséquente (de 8 à 10 %) des impôts fonciers et d'habitation dès 2009 est leur réponse, contre leur engagement. Que nous réserve les prochaines années pour rembourser une charge annuelle de 550 000 € ? ●

Bernard Dehousse, Véronique Lardeux, Bernadette Beilvert, Michèle Robles, Bernard Keller, Grégory Delemazure.

Groupe majoritaire

Réforme de la taxe professionnelle : danger pour les ménages

En discussion au parlement, le remplacement de la taxe professionnelle par une multitude de nouvelles cotisations dont il est aujourd'hui impossible de connaître les évolutions, insécurise toutes les collectivités qui perçoivent cette ressource issue des entreprises.

A ce jour, à Bouaye, la taxe professionnelle est perçue par la Communauté Urbaine qui en fixe le taux. Cette dernière reverse à la commune une Dotation de Solidarité Communautaire (481 520 € en 2009) car notre collectivité possède de faibles ressources. Pour le budget communal, cette recette solidaire est importante et représente près de 10 % du budget de fonctionnement.

Le gouvernement, par un nouveau mécanisme fiscal, veut limiter l'autonomie financière des collectivités locales et ne s'engage pas à maintenir au-delà de 2011 les recettes actuelles. Les conséquences seront multiples : réduction des services à la population et des subventions, baisse de l'emploi public par un non remplacement des départs en retraite, transfert de la pression fiscale des entreprises vers les ménages. Face à cette nouvelle attaque du libéralisme qui ravage notre économie, bon nombre d'élus, de toutes tendances politiques, ont exprimé leur désaccord sans être entendus par le gouvernement.

Il faudra donc aux élus boscéens redoubler de rigueur et de vigilance pour maintenir le cap des investissements nécessaires et conserver des services communaux de haut niveau sans recourir à une nouvelle augmentation des taux des impôts locaux. C'est l'orientation choisie et réaffirmée par les élus majoritaires ●

gements pour le stationnement et les espaces verts autour de la salle).

Suite à la commission d'appel d'offres réunie le 26 octobre, le Conseil municipal a ainsi pu procéder à l'attribution de 18 lots sur 20 pour un montant de travaux TTC de 5 959 051,45 €. Les lots *carrelage-faïence-béton ciré* et *étanchéité-option photovoltaïque* ont été relancés.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer les 18 marchés, ce qui permettra une ouverture du chantier pour la fin d'année ●

Voté à l'unanimité.



Une réfection s'imposait pour les façades comme pour la toiture.

cident, des mesures de sécurité sont mises en place durant la durée des travaux, c'est-à-dire jusqu'au second trimestre 2010 ●

peurs veillent

Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) sera mis à disposition des piégeurs pour stocker leur matériel et leurs prises libérant de l'espace dans le local jusqu'ici partagé avec les joueurs de pétanques de l'Etier ●

En bref

La Guinée découverte par les jeunes Boscéens



Les enfants du Centre de loisirs à la découverte de la Guinée.

Lors des vacances de la Toussaint, le Centre de loisirs a reçu la visite de Joseph Correa, animateur socioculturel de l'association Guinée 44. L'intervenant a présenté la Guinée aux jeunes Boscéens. La projection d'un film expliquant la vie des enfants de Kindia à travers l'école, les jeux et posant la question de l'eau a suscité l'interrogation des enfants. Une exposition d'objets (jouets, ustensiles, instruments...) a complété cette présentation interactive.

Cette première approche avec les enfants du centre de loisirs doit se poursuivre avec la création d'une malle pédagogique. Les jeunes Boscéens vont remplir une valise d'objets confectionnés à partir de matériaux de récupération. A Kindia, de jeunes Guinéens feront de même. Un échange qui permettra d'approfondir la connaissance de chaque culture au moment où la situation politique guinéenne inquiète tous les démocrates ●

Je suis à croquer



Catherine Mutin, créatrice d'objets et de décoration.

Catherine Mutin a créé un site Internet : <http://jesuisacroquer.free.fr> sur lequel elle propose toute une collection de bijoux fantaisie qui ressemblent à s'y méprendre à du vrai chocolat ! Une délicieuse idée cadeau pour les fêtes qui ravira toutes les gourmandes de mode. Le site propose également la vente en ligne de ses réalisations : tableaux à l'huile ou acrylique, lampes personnalisées... Décoratrice d'intérieur et créatrice d'objets de décoration pour la maison, Catherine Mutin propose des prestations de fresques murales personnalisées pour créer une ambiance chaleureuse dans un salon ou mettre de la gaîté dans une chambre d'enfant. <http://jesuisacroquer.free.fr>
Tél. 06 19 99 83 11 ●

Ouverture d'un laboratoire d'analyses médicales

Un laboratoire d'analyses médicales est implanté au sein de la maison de la santé rue Madeleine Joret, depuis le **lundi 30 novembre**. Ce nouveau service est ouvert de 7h30 à 12h, du lundi au samedi, de 15h à 18h, du lundi au vendredi.
Tél. 02 40 65 96 15 - Fax. 02 40 65 96 60 ●

Pôle emploi : un nouveau site à Saint-Sébastien-sur-Loire

Depuis le début de l'année 2009, l'ANPE et l'ASSEDIC sont devenus Pôle emploi pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche et aider les entreprises à recruter. Ce service public assure l'accueil, l'inscription, le versement des allocations, l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement. Les Boscéens concernés seront désormais pris en charge par le Pôle emploi de Saint-Sébastien.

Pôle emploi de Saint-Sébastien Galtière
11 rue de la Galtière - BP 43231 - 44232 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE Cedex
Tél. 3949 ●

Vivre à Bouaye

Avec le SIVOM de Bouaye, la gendarmerie a grandi



Les élus du SIVOM de Bouaye ont inauguré l'extension de la gendarmerie.

Fin septembre, a eu lieu l'inauguration de l'extension de la gendarmerie en présence de Danielle Roussel, présidente du SIVOM, des élus du SIVOM, du colonel Hubscher, commandant de groupement de compagnie de Loire-Atlantique, du lieutenant-colonel Duvinage, du commandant de compagnie, du lieutenant Zecchin, chef de brigade et du major Béguier. Cette exten-

sion comporte trois logements pour les gendarmes, un hébergement pour trois gendarmes adjoints et enfin la restructuration des locaux de service. Cet agrandissement était nécessaire face à la croissance de la population sur le territoire du SIVOM, la nécessité d'un effectif plus important dans les brigades et les aménagements nouveaux dans les locaux de service permettant un meilleur accueil du public. Les travaux avaient démarré en décembre 2007 et se sont terminés en juin 2009. Le montant global de cet agrandissement s'élève à 770 000 €. Cette opération est subventionnée par l'État et par le Conseil Général ●

Lycée d'Orbigny : *to be or not to be* en vacances ?

23 élèves de seconde du lycée Alcide d'Orbigny ont participé à un stage de théâtre en anglais lors des vacances de la Toussaint. Cet exercice n'est pas une première, « *l'an passé, nous avions organisé un stage en espagnol, animé par un intervenant bolivien* » explique Alain Ventelou, proviseur, avant d'ajouter : « *face à l'engagement des élèves, nous avons réservé cette session aux seules classes de seconde. Les terminales auront la leur aux vacances de février et les premières aux vacances de Pâques* ». Le temps d'une après-midi, le groupe d'adolescents a évolué, sous les regards attentifs de Gérald Chaix, recteur de l'Académie de Nantes et de Bernard Javaudin, inspecteur d'Académie, venus observer le déroulement du stage. Ils ont également échangé avec les intervenants de la Compagnie Sultan Bacchus, spécialisée dans le théâtre en anglais, qui a animé



23 élèves de secondes ont pratiqué l'anglais lors d'un stage théâtral proposé gratuitement pendant les vacances.

ces trois jours. Les participants ont écrit l'histoire de la pièce éphémère qu'ils interprètent « *pour apprivoiser et parler l'anglais sans s'en apercevoir* » souligne Anna Lepley et Olivier Bonnardot, comédiens et animateurs du stage. En effet, loin du cours magistral, ce stage théâtral a représenté 18 h de pratique de la langue de Shakespeare ●

Athlétisme : un club HACcessible à tous

Lors de sa dernière assemblée générale, le club d'athlétisme intercommunal a dressé le bilan de la saison passée et a annoncé les perspectives de 2009-2010.

Avec ses 257 licenciés, le HAC (Herbauges Athletic Club) se porte bien : il est le 5^e club du département en effectifs et le 3^e en points marqués (9^e de la région). Ses adhérents viennent de 26 communes différentes. Courses, sauts, lancers, marche, épreuves combinées : toutes les spécialités de l'athlétisme sont représentées. Le club est présent en salle, cross, sur piste et sur route. C'est aussi un vivier de talents qui peut compter sur l'avenir puisque la moitié des licenciés a moins de 20 ans. Le HAC, grâce à ses performances, à la qualité de son encadrement, à l'organisation d'événements, est labellisé *Club National 2* par la Fédération Française d'Athlétisme. La réussite sportive s'accompagne d'un esprit d'ouverture « nous nous efforçons de créer du lien, la convivialité reste un élément moteur que nous souhaitons continuer à privilégier », a rap- pelé le président David Ferré.

Le sport pour tous

Au HAC, toutes les catégories sont représentées, de l'éveil athlétique (à partir de 7 ans) jusqu'à vétérans femmes et hommes et tous types de pratique (loisir ou compétition pour les adultes). Le club a créé une section handisport ouverte aux athlètes handicapés physiques, déficients visuels et auditifs à laquelle plusieurs



Les jeunes du groupe éveil athlétique, catégories poussines et poussins.

athlètes sont déjà inscrits. Mais rendre l'athlétisme accessible à tous demande des efforts de la part du club. « La formation des cadres du club sera orientée vers l'accueil et l'encadrement spécifique aux types de handicaps. Les athlètes sont mêlés aux valides lors des entraînements. Ils pourront participer non seulement aux compétitions de la Fédération Française Handisport mais également à la Fédération Française d'Athlétisme, avec les valides », a expliqué le président David Ferré. A noter, le HAC organisera pour la première fois, une course nature à Brains, l'été prochain ●

Renseignements et actualité hebdomadaire du HAC : www.herbauges-ac.org

Agenda

DÉCEMBRE

Jusqu'au 19 décembre
EXPOSITION SUR LA BD
Bibliothèque Municipale

Jeudi 3

RENCONTRES, DÉDICACES (AUTEURS DE BD)
17h-19h - bibliothèque municipale

Vendredi 4

RENCONTRES, DÉDICACES (AUTEURS DE BD)
16h-20h - bibliothèque municipale

Samedi 5

TELETHON
7h30-23h - salle des Ormeaux

THÉÂTRE NELLY DAVIAUD

Amicale Laïque de Bouaye
Soirée - Salle Eugène Lévêque

RENCONTRE AVEC LES PARENTS (PEL)

9h30-12h - Le Cabanon

EXPOSITION VENTE REALISATION

Amicale Laïque de Bouaye
Section Peinture sur soie
14h-19h - Foyer Marcel Herbreteau

Dimanche 6

EXPOSITION VENTE REALISATION

Amicale Laïque de Bouaye
Section Peinture sur soie
10h-17h - Foyer Marcel Herbreteau

Vendredi 11

TOURNOI LOISIRS
Handball Club du Lac - Salle des Ormeaux

CONFÉRENCE SUR

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
20h - Le Cabanon

Samedi 12 et dimanche 13

MARCHE DE NOËL
Association culturelle et touristique
d'Herbauges. Château de la Sénaigerie
Samedi : 14h - 20h / Dimanche : 14h - 18h

Samedi 12

FETE DE NOËL
«Multi Accueil La Ribambelle»
Salle Eugène Lévêque

TOURNOI JEUNES

Gars d'Herbauges - 13h-19h
salle des Ormeaux

Dimanche 13

SPECTACLE DE NOËL
Association des Parents d'Elèves
de Bouaye. 15h - salle Eugène Lévêque

Mardi 15

ARBRE DE NOËL
Club des Amis Boscéens
11h-18h - salle Eugène Lévêque

Jeudi 17

ARBRE DE NOËL DES ECOLES PUBLIQUES
Amicale Laïque de Bouaye
Journée - salle Eugène Lévêque

CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité - 20h
salle du Conseil Municipal

CONCERT D'ELEVES

Ecole Boscéenne de Musique et Danse
20h30 - salle E. Lévêque

Vendredi 18

CONCOURS DE BELOTE
Gars d'Herbauges - 19h - Siège du GHB

Grand déballage artistique : 5^e édition



œuvres de Brigitte Pane et de Bernard Guérin sur des supports d'expression variés : croquis, sculptures, tableaux, esquisses, graphismes, bijoux...

- Vendredi 11 décembre, de 14h à 20h.
- Samedi 12 décembre, de 10h à 20h.
- Dimanche 13 décembre, de 10h à 20h.

Atelier des soupirs : 6 avenue du Bois
à Bouaye - 02 40 32 63 18 ●

Les 11, 12 et 13 décembre, l'Atelier des Soupirs organise son 5^e Grand Déballage Artistique. Trois jours pour découvrir les

Cambriolages : conseils de la gendarmerie

La gendarmerie nationale vous rappelle quelques consignes à respecter pour protéger votre domicile.

- N'hésitez pas à montrer au visiteur que vous êtes méfiant et exigez une carte professionnelle. Si vous avez ouvert imprudemment votre porte et que la personne est entrée, prétextez d'aller chercher un ami pour prévenir la police ou la gendarmerie.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans un pot de fleurs... ces lieux communs sont connus de tous les voleurs.
- Présent ou absent, fermez les fenêtres et la porte d'entrée. N'oubliez pas les accès situés sur l'arrière de la maison.
- En cas d'absence prolongée, fermez également les volets.
- Ne laissez pas le courrier s'entasser dans votre boîte aux lettres, ayez recours aux services d'un voisin ou à la famille et prévenez la gendarmerie de votre absence.
- N'ayez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile. Les cachettes sont souvent découvertes par les malfaiteurs.
- Prenez vos objets de valeur en photo et relevez les numéros de série.
- Informez la gendarmerie de mouvements suspects à proximité de votre domicile,

Ne défendez jamais vos objets personnels au péril de votre vie. Elle a plus de valeur que n'importe quel bien.

Une fiche complète de conseils de prévention est disponible sur www.mairie-bouaye.fr

État-civil

NAISSANCE :

- CARTEAU Erwan, né le 19/10/2009
- COJEAN Luka, né le 19/10/2009
- COUZY - - BÂTARD Louna, née le 22/10/2009
- SUIVENG Lucas, né le 25/10/2009
- BÉCAVIN Raphaël, né le 26/10/2009
- GAUTHIER Jaïlyss, née le 27/10/2009

MARIAGES :

- Gildas SALLÉ et Sandrine CALANDRI, le 24/10/2009

DÉCÈS :

- BOUZER Jacqueline née HUET, décédé le 28/10/2009
- VIAUD André, décédé le 28/10/2009

NUMÉRO D'URGENCE

MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le **15**.

Grippe A/H1N1 :

L'Etat ouvre les centres de vaccination

La population sera appelée à se faire vacciner au moyen de coupons envoyés par la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), selon l'ordre de priorité arrêté par le Premier ministre. **Seules les personnes ayant reçu ce bon de vaccination** envoyé par voie postale, et précisant le centre de vaccination de rattachement, pourront se faire vacciner. Les Boscéens dépendent du centre de vaccination de Rezé, à savoir, **le gymnase des Cités-Unies, avenue Léon-Blum (Trocardière).**

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Jean Chocteau a façonné un meuble du souvenir

Volontaire, appliqué, énergique, quand Jean Chocteau, agent communal, se voit confier une commande, il s'investit de la conception à la réalisation. Dernier exemple en date, la création d'un meuble destiné à accueillir deux drapeaux des Anciens Combattants de Bouaye.

Un travail d'ébéniste

La commande était de réaliser une vitrine pour préserver l'état de deux drapeaux d'anciens combattants. Jean Chocteau, agent communal qui intervient régulièrement sur l'entretien des bâtiments communaux, est un menuisier hors pair. Il ne s'est pas contenté d'assembler des pièces de bois mais a commandé un tronc de frêne débité en planches brutes. Puis comme le ferait un compagnon, il a réalisé chaque pièce, travaillé chaque moulure. Le résultat est un véritable travail d'ébéniste. Le meuble aux dimensions imposantes est installé dans la salle du Conseil municipal. Jean a réalisé ce meuble avec une émotion toute particulière puisque son père, Alfred Chocteau, fut, au sein des

Anciens Combattants, un des porteurs-drapeaux les plus fidèles.

Préserver le patrimoine historique

L'un des drapeaux, créé en 1922, était dans un mauvais état. C'est pourquoi, à la demande du Président des Anciens Combattants, la ville de Bouaye a fait restaurer cet objet, mémoire des Boscéens qui ont souffert de la Guerre.

Ce travail a été confié à une restauratrice d'art, spécialiste des tissus, Marie-Flore Levoir. Elle a consacré près de 80 heures à ce minutieux travail de sauvegarde. Désormais, le drapeau reposera dans



Jean Chocteau a réalisé un meuble pour la ville.

son écrin de frêne, pour en assurer sa conservation ●

L'écogeste du mois

Moment de fête et de retrouvailles entre amis et famille, Noël est aussi une période d'achats et de grande consommation, donc... de déchets à venir !

Les cadeaux

Éviter les papiers métallisés ou plastifiés (non-recyclables),

Préférer dès que possible le papier recyclé. On peut aussi penser aux sacs en tissus, aux boîtes en bois qui sont des emballages originaux et réutilisables.

Penser aux associations caritatives : les cadeaux reçus remplacent parfois des objets que nous possédions déjà. Plutôt que de jeter l'ancien objet, un don aux recycleries (Ecorev), Emmaüs, Envie et bien d'autres permettra de le réutiliser très utilement.